

## Main basse sur les terres

**L**a crise climatique s'est accentuée, inondations et sécheresses affectent de plus en plus de pays. La destruction des écosystèmes, le défrichement massif des forêts, les pollutions et l'érosion de la biodiversité considérée comme la sixième extinction de masse n'épargnent désormais plus aucun milieu. Les inégalités sociales grandissent, la faim et la sous-alimentation augmentent, tout comme les flux migratoires. Des dérives autoritaires, voire totalitaires, apparaissent dans beaucoup de pays du Nord et du Sud. Les conflits se multiplient et des guerres éclatent, pouvant à tout moment se transformer en affrontement mondial. Toutes ces évolutions sont pour la plupart liées à la mainmise sur les terres et les ressources, que ce soit directement ou indirectement.

Dans les pays « développés » occidentaux aussi, une agriculture de firmes, sans agriculteurs, remplace l'agriculture familiale, rendant la vie en milieu rural de plus en plus difficile. Notre développement, que nous assimilons au progrès, a été historiquement et constitue toujours aujourd'hui l'autre face du sous-développement du reste du monde. Sa généralisation est impossible.

La tragédie que vit l'Ukraine illustre tristement l'impasse dans laquelle nous entraînent le modèle de la grande production agricole moderne et la libéralisation des échanges commerciaux à l'échelle mondiale. Faute de pouvoir migrer ailleurs dans l'Univers, nous, humains, devons pour ne pas disparaître, changer radicalement et sans plus attendre notre rapport à la Terre.

Les défis sont immenses. Pour y faire face, il faut comprendre la véritable nature des évolutions en cours, mais également regarder comment les organisations paysannes et de pêcheurs, les peuples autochtones, les associations de citoyens – en bref, la société civile – se mobilisent avec détermination et passent à l'action pour limiter, tant que faire se peut, cette main basse sur les terres agricoles qui assurent notre alimentation, et pour mettre en place aux différentes échelles, du local au global, des mécanismes de gouvernance des communs indispensables pour la survie de l'Humanité.

*Michel Merlet et Pascaline Pavard*

### POUR EN SAVOIR PLUS

[www.agter.asso.fr](http://www.agter.asso.fr)

[http://videos.arte.tv/fr/videos/planete\\_a\\_vendre-3835280.html](http://videos.arte.tv/fr/videos/planete_a_vendre-3835280.html)

<https://www.reussir.fr/qui-achete-les-terres-agricoles-en-france>

<https://www.amisdela terre.org/campagne/terre-paysans-agro-industrie-hors-champ/>

*Main basse sur la terre.* Stefano Liberti, éd. Rue de l'Échiquier.

*On ne dissout pas un soulèvement, 40 voix pour les Soulèvements de la Terre,* ouvrage collectif, éd. du Seuil.

# Mainmise sur les terres : la survie de l'humanité menacée



©iStock

■ Depuis 2010, AGTER affirme que les accaparements massifs de terres agricoles constituent une menace globale<sup>1</sup>. Les évolutions récentes le confirment.

Par Michel Merlet<sup>2</sup>

Les phénomènes actuels d'accaparement des ressources foncières et naturelles dans le monde s'inscrivent dans des processus historiques longs profondément marqués par le colonialisme et le collectivisme.

Nous vivons à l'échelle mondiale aujourd'hui des enclosures ressemblant à celles que vécut l'Angleterre lors de sa révolution industrielle : clôture et division des communaux, dépossession des paysans et développement d'un prolétariat rural. De nouvelles formes de « gestion des pauvres » n'ont pu empêcher une véritable catastrophe sociale. Le Royaume-Uni a développé ses colonies pour y faire face.

Karl Polanyi a montré dans *La grande transformation* (1944) comment des changements sociaux-économiques de ce type ont entraîné les terribles crises et conflits mondiaux du début du XX<sup>e</sup> siècle. Les évolutions actuelles sont beaucoup plus rapides qu'au siècle dernier, et aussi plus dangereuses : les exclus n'ont plus d'espaces à coloniser et la mécanisation permet aux entreprises capitalistes de contrôler et d'exploiter de très vastes surfaces avec très peu d'ouvriers agricoles.

## Mondialisation et développement de la finance

La mondialisation des échanges de marchandises et de la force de travail, la spéculation financière et la financiarisation de la nature changent la donne et accélèrent la destruction des communs :

- Les États sont redevenus souverains avec la décolonisation. Les mécanismes de gouvernance mondiale mis en place après les conflits mondiaux se sont limités aux rares domaines qu'ils ont accepté de ne plus contrôler totalement.
- L'ouverture généralisée des marchés des biens et des services met en concurrence des agriculteurs ayant des productivités brutes du travail

(production par hectare multipliée par le nombre d'hectares cultivés par travailleur) très différentes : écarts de 1 à 1000 aujourd'hui, au lieu de 1 à 10 il y a un siècle.

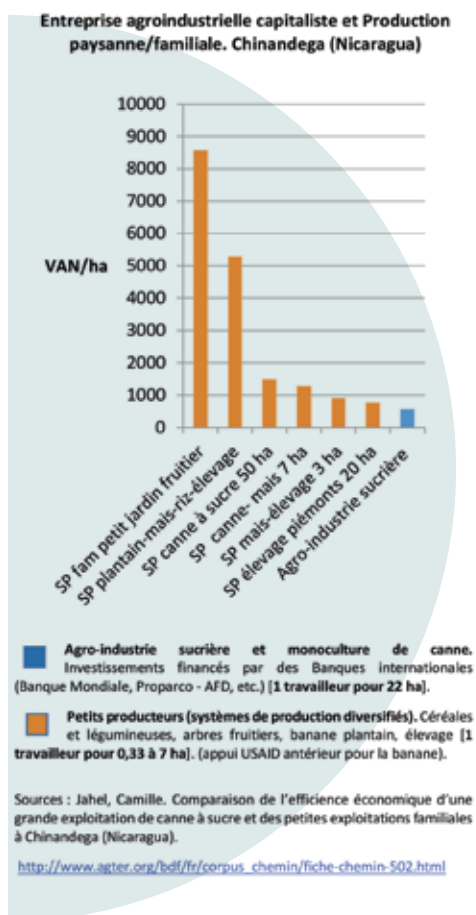
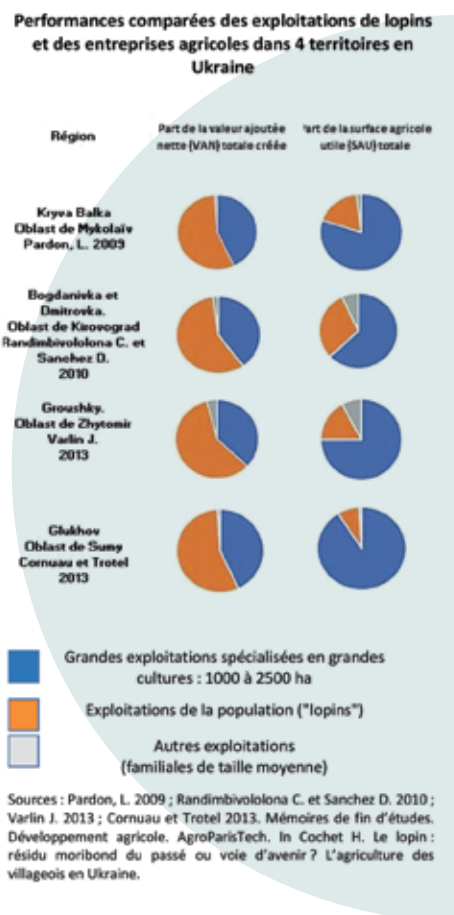
Les prix mondiaux s'alignent sur la base de la productivité des agriculteurs les mieux dotés. À moyen terme, ils baissent avec le développement de la mécanisation, l'usage de fertilisants, de pesticides, provoquant la ruine des producteurs

disposant de moins de terre et d'équipements. L'ajustement des prix par le marché ne peut se faire, car la demande d'aliments des pauvres souffrant de la faim, bien que considérable, n'est pas solvable<sup>3</sup>.

- Les investisseurs, grâce aux prêts accordés par les banques, peuvent s'approprier rapidement beaucoup plus de terres et de ressources qu'avec leurs seuls fonds propres.

### ▼ Encadré 1

#### Comparaison de la production de valeur ajoutée nette par hectare de l'agriculture familiale et des grandes entreprises à salariés. 2 exemples



## Regard sur l'Ukraine

Un potentiel agricole exceptionnel, avec des terres noires très fertiles : 41 millions d'hectares de terres agricoles, dont 33 de terres arables (1/3 de l'ensemble des terres arables de l'UE).

La collectivisation forcée des terres et les famines organisées dans les années 20 et 30 ont fait 3,9 millions de victimes en Ukraine, et 1,1 million dans le reste de l'Union Soviétique. Le pays redevient indépendant en 1991. Les terres de l'État, jusque-là exploitées par des kolkhoses et des sovkhoses, deviennent des entreprises agricoles collectives, sortes de sociétés par actions évoluant vers des entreprises privées non propriétaires de la terre. Celle-ci va être redistribuée de façon égalitaire (contrairement au capital d'exploitation) aux anciens travailleurs (six millions de ruraux) sous forme de certificats pour obtenir quelques hectares de terres en propriété privée. Un moratoire sur la vente des terres agricoles décrété en 2001 est prolongé à plusieurs reprises jusqu'en 2020 pour éviter une concentration trop rapide des terres.

En réalité, les bénéficiaires n'ont ni les moyens pour exploiter les petites parcelles dont ils sont propriétaires ni la possibilité d'y accéder, car elles résultent de la division sur la carte des très grandes parcelles des exploitations collectives antérieures. Seule option : les louer à très bas prix (en 2017, 1 ha agricole en Ukraine se loue 40€; aux Pays Bas 847€). Très rapidement, les entreprises privées constituées après l'indépendance ont repris le contrôle de ces parcelles.

© Taylor Sieber



De très puissants complexes agroalimentaires regroupant souvent des oligarques ukrainiens et des intérêts étrangers vont attirer des « investissements » de banques et de fonds de pension européens, américains, russes...

L'Oakland Institute affirme que la BERD, le FMI et la Banque Mondiale ont fait pression sur l'Ukraine depuis 2014 pour la création d'un marché foncier qui s'établit par étapes successives avec la levée du moratoire en 2020. Depuis 2021, un citoyen ukrainien peut acheter jusqu'à 100 ha. À partir de 2024, la limite sera portée à 10000 ha pour les individus et les personnes morales. Les entreprises étrangères ne peuvent toujours pas acheter des terres, mais peuvent continuer à les louer. Plus de 3 millions d'ha seraient déjà entre les mains d'une douzaine de grandes entreprises agroalimentaires, la plupart enregistrées à l'étranger.

Les travailleurs des anciennes exploitations collectives ont conservé leurs lopins individuels (plusieurs millions de micro-exploitations). Ces très nombreux petits producteurs et quelques-uns de taille moyenne sont à l'origine de plus de 50% de la production agricole et les principaux contributeurs à la sécurité alimentaire du pays.

Des études de terrain réalisées entre 2009 et 2013 par des étudiants français dans quatre régions ukrainiennes ont montré que les entreprises agricoles (1 000 à 2 500 ha) étaient partout beaucoup moins performantes en termes de création de valeur ajoutée nette (VAN) par ha que les micro-exploitations des lopins (voir encadré 2).

On peut se demander si les orientations prises sont vraiment les meilleures pour les Ukrainiens. Ne serait-il pas possible de chercher à appuyer les petits producteurs existants plutôt que les agro-holdings ?

Sources :

- Mousseau, Frédéric et Devillers, Eve. Guerre et spoliation. La prise de contrôle des terres agricoles ukrainiennes. The Oakland Institute. USA. 2023.
- Applebaum, Anne. Famine rouge. La guerre de Staline en Ukraine. Ed. Folio. Gallimard 2022
- Amosov, Mykhailo. The Land Question. Land concentration and the agricultural land moratorium in Ukraine. TNI. Ecoaction, Kyiv, Ukraine. 2019.
- Cochet, Hubert. Op. cit. Ekonomika APK Kyiv, Ukraine, 2018.

◀ Culture intensive, Ukraine

### Appropriation, concentration

La mainmise sur les terres et les ressources par une minorité recouvre deux mécanismes :

- l'appropriation privative par quelques-uns avec souvent le recours à la violence (land grab)
- la concentration progressive dans quelques mains (achat ou location), avec l'accord apparent de tous, mais très souvent consécutive d'une violence structurelle contraignant les vendeurs en

difficulté à céder leurs droits sur la terre.

Elle produit des effets localement, en spoliant les populations locales, mais également des effets lointains, en ruinant des agriculteurs familiaux moins bien dotés.

Ces phénomènes sont difficilement réversibles : détruire les savoir-faire paysans est rapide, les reconstruire demande beaucoup de temps.

### La question agraire

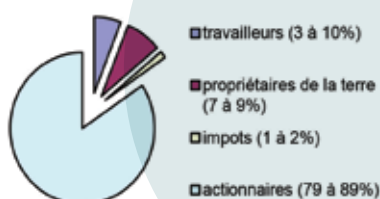
Le débat sur les avantages respectifs de la production à grande échelle et de l'agriculture paysanne est ancien, mais les enjeux sont plus importants que jamais.

Pratiquement tous les pays développés ont assis leur croissance sur des agricultures paysannes et des structures agraires relativement égalitaires, situées le plus souvent sur leur territoire et parfois dans leurs colonies. L'Union soviétique, après avoir collectivisé son agriculture avec une extrême violence, a dû très vite redonner aux travailleurs des kolkhoses accès à de petits lopins individuels pour y produire leur alimentation<sup>4</sup>. Après une collectivisation initiale ayant entraîné comme en Union Soviétique des famines et des millions de morts, la Chine a changé de politique à partir de 1978 en attribuant des droits d'usage sur la terre aux familles paysannes. L'augmentation rapide de la production a alors permis de nourrir la population. La réforme a aussi permis de disposer d'une main d'œuvre migrante très bon marché grâce à un système de droits sociaux liés au lieu de résidence, le *hukou*<sup>5</sup>, pour l'urbanisation et l'industrialisation.

▼ Encadré 2

Deux exemples de répartition de la valeur ajoutée. Ukraine et Nicaragua.

Répartition de la valeur ajoutée entre les actionnaires, les travailleurs, les propriétaires fonciers et la société (impôts) dans l'agrobusiness en Ukraine



Source. Cochet H. Cochet, H. Merlet. M. Communication au Colloque sur Global Land Grabbing, Brighton, Avril 2011.

Répartition de la valeur ajoutée entre les actionnaires, les travailleurs, les propriétaires fonciers et la société (impôts) dans une entreprise agro industrielle sucrière au Nicaragua



Source. Jahel C. Op. cit.

- Les agricultures paysannes produisent plus de nouvelles richesses, de valeur ajoutée nette par hectare que les grandes entreprises. Elles cherchent à maximiser le revenu des membres de la famille. Dès lors, leur travail n'est pas un coût. Parce qu'elles intègrent à la fois la production agricole et la reproduction de la force de travail, elles prennent d'emblée en considération la dimension intergénérationnelle, l'avenir de leurs enfants : une logique patrimoniale plus facilement compatible avec l'intérêt général. Elles peuvent mieux s'adapter à la diversité, respecter l'environnement et permettent d'employer beaucoup plus de personnes par unité de surface (*voir encadré 1*).

- Une entreprise capitaliste va toujours chercher à maximiser le retour sur investissement. Le capital, mobile, peut être repositionné géographiquement et affecté à des activités différentes si un meilleur taux de profit est possible. La reproduction de la force de travail n'a pas lieu dans l'entreprise. Le travail des salariés représente toujours un coût, qu'il faut minimiser. Les entreprises capitalistes ont intérêt à utiliser des tracteurs et des équipements de plus en plus puissants, et à limiter le nombre de salariés.

La question agraire, au cœur des réflexions et des choix politiques du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, est aujourd'hui pratiquement absente des débats. Elle est pourtant en lien avec les grands défis actuels. Les travailleurs de l'industrie proviennent essentiellement des paysanneries ruinées ou exploitées d'Asie et d'Afrique.

Si les petits producteurs familiaux produisent plus de richesse nette par hectare que les grandes entreprises capitalistes, pourquoi ne s'enrichissent-ils pas et ne remplacent-ils pas les entreprises capitalistes au lieu de perdre leurs terres ? La concentration des richesses s'appuie sur deux mécanismes : l'exploitation des travailleurs et les captures de rentes.

### Exploitation des travailleurs

Les hommes et les femmes doivent toujours produire plus de richesse nette que celle nécessaire à leur survie immédiate. Ils et elles doivent garantir leur reproduction au jour le jour, mais aussi dans la durée : en faisant des greniers pour pouvoir manger toute l'année si les productions sont saisonnières ; en constituant des réserves, en comptant sur la solidarité dans un groupe suffisamment large ou par le biais d'assurances pour pouvoir faire face aux aléas. Ils doivent préparer le passage d'une génération à la suivante, élever les enfants, s'occuper des anciens. C'est toujours le cas, avec des modalités qui diffèrent suivant les modes de production.

Une partie importante de ces coûts n'est pas couverte par les entreprises :

- travaux domestiques et soins aux enfants, assurés essentiellement par les femmes et non rémunérés ;

- contributions de « communautés familiales externes », proches ou lointaines qui fournissent une partie de l'alimentation nécessaire, élèvent les enfants jusqu'à ce qu'ils puissent travailler. D'où le recours massif à des migrants<sup>6</sup>.

Les mécanismes de fixation des prix sur des marchés insuffisamment régulés constituent une autre façon d'étendre l'exploitation au-delà de la sphère interne de l'entreprise. Il y en a beaucoup d'autres : les monopoles, la distribution de la valeur ajoutée le long des filières, les systèmes répartissant l'impôt de façon inégale et les subventions publiques favorisant seulement quelques secteurs, créant de véritables rentes...

### Appropriation des rentes foncières et naturelles

Beaucoup de richesses ne sont pas créées par le travail humain (charbon, pétrole, minerais, biodiversité, forêts primaires, eau douce...), ou

**La survie de l'humanité exige de garantir la reproduction immédiate des ressources renouvelables, l'entretien de la biodiversité, le maintien des grands équilibres etc.**

seulement partiellement (sols fertiles...). Certaines sont renouvelables, dans des délais plus ou moins longs, d'autres ne le sont pas à l'échelle humaine.

La survie de l'humanité exige de garantir la reproduction immédiate des ressources renouvelables, mais aussi l'entretien de la biodiversité, le maintien des grands équilibres climatiques, de la fertilité des sols, des ressources en eau, etc. Il faut aussi limiter les pollutions et les effets indésirables des activités humaines.

On inscrit dans nos systèmes comptables l'amortissement des machines, l'évolution des plantations, mais pas la destruction des ressources naturelles, ni les conséquences de la pollution ou de l'impact des activités sur le climat et sur la biodiversité, etc. En économie, on parle d'externalités, ce qui revient à masquer leur véritable nature et à occulter les responsabilités.

Ce que l'on appelle investissement n'est le plus souvent que l'appropriation de richesses naturelles ou de terres agricoles parfois enrichies par le travail de générations de paysans. Les investisseurs profitent de situations favorables d'accès gratuit ou peu cher à la terre, de main d'œuvre bon marché, etc. par le biais de contrats avec les États qui cherchent à les attirer ou, avec des particuliers, le plus souvent dans le cadre d'accords établis avec les États du Nord et les Organisations

financières internationales. Cet investissement assimilé au progrès et au développement n'est le plus souvent qu'une capture de rentes, un appauvrissement programmé des richesses naturelles communes, directement responsable d'une part significative des crises écologiques et sociales actuelles.

### Le secret de l'efficacité financière des grandes entreprises

La production paysanne et la grande entreprise capitaliste ne redistribuent pas de la même façon la richesse nette créée. De nombreux exemples montrent que dans les systèmes paysans, l'essentiel de la valeur ajoutée revient au producteur, alors que dans les grandes exploitations capitalistes à salariés, la plus grande partie de la valeur ajoutée rémunère les propriétaires du capital. C'est cette redistribution qui permet d'obtenir des taux de rentabilité très élevés (*voir encadré 1*).

La véritable supériorité de la production agricole moderne à grande échelle n'est pas son efficacité agronomique ni même économique, mais sa capacité à s'approprier les rentes foncières, naturelles, issues de politiques publiques, etc. et à maximiser l'exploitation des travailleurs.

### Des conséquences néfastes pour la société

Les conséquences du développement de la production agricole capitaliste sont dramatiques : paupérisation d'une partie considérable de l'humanité, destruction de la biosphère, réchauffement climatique, destruction des communs vitaux et des communautés capables d'en assurer une utilisation durable, multiplication des conflits dans un contexte de croissance démographique sur un espace cultivable inextensible.

Les intérêts en jeu étant considérables, la puissance des lobbies liés à l'agrobusiness est forte, leur influence sur les gouvernements évidente, ainsi que leur poids dans les institutions internationales, financières et sectorielles. Cette situation favorise le développement de régimes autoritaires, au Nord comme au Sud.

Quelques données sur la situation agraire en Ukraine, présentées précédemment, illustrent ces constats et peuvent aider à mieux comprendre une partie des enjeux du conflit actuel.

### Des propositions insuffisantes

Un cadre de travail à l'horizon 2030 a été mis en place pour atteindre les 17 objectifs de développement durable adoptés en 2015 par l'ensemble des États membres de l'ONU<sup>7</sup>. Les objectifs sont décrits, mais sans aucune analyse des causes des problèmes. L'ONU précise : « les objectifs ne sont pas contraignants », « les stratégies de développement durable prises en main et dirigées par les pays nécessiteront des stratégies de mobilisation des ressources et de financement... et toutes les parties prenantes – gouvernements, société

# ACCAPAREMENT DES TERRES



civile, secteur privé et autres acteurs – contribuent à la réalisation du nouveau programme». Ni les Directives volontaires sur les régimes fonciers<sup>9</sup>, présentées comme l'avancée significative des dernières années, ni le respect des droits humains n'exigent non plus un engagement contraignant de la part des pays signataires. Les accaparements de terres continuent de croître et leur ampleur reste sous-évaluée. Ces propositions sont clairement insuffisantes.

## Que faire alors ?

Les évolutions néolibérales ont suivi trois axes dont la pertinence doit être questionnée. Les marchés sur la terre, le travail peuvent-ils s'auto-réguler ou doivent-ils nécessairement l'être par la société pour un fonctionnement compatible avec l'intérêt général? La propriété absolue et exclusive de la terre permet-elle sa mise en valeur dans l'intérêt de tous? Les États constituent un important niveau de gouvernance, mais pouvons-nous faire l'économie de mécanismes de gouvernance au niveau des territoires et à l'échelle mondiale?

Beaucoup d'expériences peuvent nous inspirer

pour imaginer et mettre en place des solutions :  
- comprendre que la gestion de notre maison commune<sup>8</sup>, l'œconomie<sup>9</sup>, ne peut être opérée seulement par les marchés. Supprimer tous les marchés n'est pas la solution. Il faut les réguler pour les faire fonctionner dans l'intérêt de la société.

- reconnaître l'existence de droits de différentes natures sur la terre et d'ayants droit multiples, individuels et collectifs. En dotant les collectivités de droits de régulation, de transfert et de gestion à différentes échelles, il est possible de mieux gérer les «communs» dans la durée, de réguler les marchés fonciers qui ne peuvent assurer seuls une allocation des ressources conforme à l'intérêt général.

- établir un droit supranational contraignant est nécessaire pour tout ce qui engage la survie de l'humanité.

Recréer les communs indispensables et inventer les nouvelles communautés qui pourront en assurer la gouvernance dans chaque contexte et à chaque échelle est prioritaire; construire pas à pas, en s'adaptant, en corrigeant ses erreurs. Les expériences des luttes pour la défense des terri-

toires y contribuent, mais aussi les modifications de notre façon d'évaluer l'intérêt d'un projet, et même de définir ce qui doit être considéré dans une comptabilité, en réintégrant les externalités. Il existe déjà des outils pour cela. D'autres restent à inventer. Nous pouvons trouver des solutions. L'effondrement global et la disparition de l'humanité ne sont pas une fatalité ■

## AGTER

Cette association internationale travaille depuis 2005 à l'Amélioration de la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des autres Ressources naturelles. Face aux accaparements et à la concentration des terres, à l'épuisement et à la dégradation des ressources, AGTER appuie l'émergence de nouvelles formes politiques et sociales de gestion de celles-ci, du local au global, indispensables pour notre survie à tous.

Depuis 2021, AGTER et le CERAI animent un Forum des Luttes pour la Terre et les ressources naturelles (FLT) avec des organisations paysannes et citoyennes du monde entier (<https://strugglesforlandforum.net/>)

AGTER diffuse les résultats de ses travaux sur un site de ressources documentaires (plus de mille articles et vidéos) trilingue en libre accès, [www.agter.org](http://www.agter.org).

## Notes

- 1- Précédents numéros de la revue : 85 et 127.
- 2- Ingénieur agronome, spécialiste des politiques foncières. Cofondateur et directeur d'AGTER de 2005 à 2020. Diverses expériences en lien avec la réforme agraire au Nicaragua dans les années 70 et 80. Expert international (IRAM) de 1988 à 2006. Enseignant à l'IEDES [Paris I Panthéon-Sorbonne] de 2005 à 2020. Membre du Comité technique Foncier et Développement de la Coopération Française depuis 2002.
- 3- Mazoyer, M et Roudart, L (dir.). La fracture agricole et alimentaire mondiale. Nourrir l'humanité aujourd'hui et demain. Éd. Le tour du sujet. Encyclopædia Universalis, 2005.
- 4- Cochet, H. Private households : a disappearing remnant of the past or a way to the future. Ekonomika APK. Institute of Agrarian Economics. Kyiv. Ukraine. 4'2018 (282), p 79 à 87.
- 5- Les migrants internes des zones rurales ne bénéficiaient pas des avantages sociaux des résidents urbains, sécurité sociale, accès des enfants à la scolarité. Vendryes, T. La Chine. In Merlet M., Perdriault M., Evolution des structures agraires dans le monde – Regards sur le foncier n° 10, Comité technique Foncier & développement, AFD, MEAE, déc. 2021. p. 39 à 42.
- 6- Claude Meillassoux avait déjà dans les années 80 parfaitement décrit ces mécanismes dans Femmes, greniers et capitaux.
- 7- <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/>
- 8- Directives Volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (Comité pour la Sécurité Alimentaire)
- 9- Cf. Calame, Pierre. Petit traité d'œconomie. 2018, Éd. ECLM.

## ▼ Manifestation au Togo





# Agriculture 4.0 : concentration, financiarisation et numérisation

© david-henrichs-7ZAYEE6.jpg4-unsplash

■ Comprendre l'ampleur du phénomène d'accaparement des terres revient à plonger au cœur d'un système plus vaste : celui d'un complexe agro-industriel et financier mondial qui entend contrôler chaque jour un peu plus chacun des maillons de la chaîne agricole et alimentaire de la planète.

Par les Amis de la Terre, Landes \*

**E**n 2016, Bayer entamait le rachat de Monsanto pour soixante-six milliards de dollars. La nouvelle compagnie devenait numéro un mondial des semences légumières et du coton, le plus grand fabricant et vendeur d'herbicides, le plus grand détenteur de droits de propriété intellectuelle et de brevets sur des traits de semences et la première firme pour les recherches sur les semences et les traits génétiques des semences.

La même année, le groupe chinois ChemChina rachetait le suisse Syngenta et créait le Syngenta Group, lui-même absorbé par le mastodonte chinois de la chimie SinoChem en 2020. En 2019, DowChemical et DuPont fusionnaient : ainsi naissait le groupe d'agrochimie et de semences Corteva.

## Toujours plus gros

À force de fusions et rachats, en 2022, quatre multinationales, Bayer-Monsanto, Corteva, ChemChina-Syngenta et BASF contrôlent 50 % du marché mondial des semences commerciales et 62 % de l'agrochimie mondiale !

Mais ce phénomène de concentration se retrouve aussi dans de nombreux secteurs de l'agroalimentaire en 2022. Dans le domaine du machinisme agricole, quatre compagnies contrôlent 44 % du marché mondial et le top 6 contrôle 50 %. La plus grande compagnie mondiale, Deere & Co, en contrôle à elle seule 18 %. En pharmacie animale, quatre firmes contrôlent 61 % du marché mondial ; six firmes en contrôlent 72 %. La plus grande compagnie,

Zoetis, domine 20 % du marché mondial. En génétique animale, trois multinationales (dont deux sont des entreprises privées) fournissent les animaux reproducteurs de pratiquement 100 % des volailles commerciales dans le monde.

## De bénéfiques en augmentation

Ces oligopoles, qui dominent des marchés non concurrentiels et sans véritable surveillance réglementaire, peuvent utiliser leur pouvoir pour évincer les concurrents et augmenter les prix. En 2020, la plupart des géants mondiaux de l'alimentation et de l'agriculture ont vu leurs ventes et leurs bénéfices augmenter alors que près d'un milliard de personnes souffraient de la faim et que les récoltes étaient mauvaises...

Afin d'alimenter leur croissance et leurs profits, ils contrôlent également les programmes de recherche et développement agricole (R&D), tout en continuant à concentrer le pouvoir et à influencer le commerce, les aides et les politiques agricoles.

Les pressions énormes qu'exerce l'oligopole semences/chimie pour détruire toute réglementa-



© James-Baltz-unsplash

tion des OGM dans l'Union européenne sont une illustration de cette influence démesurée. Ces firmes pourraient ainsi disséminer leurs produits dans le monde entier sans évaluation des risques et sans que ni les citoyens ni les agriculteurs ne puissent plus savoir ce qu'ils plantent ou ce qu'ils mangent.

### Des actionnaires communs

Ces dernières années, le capital-risque a massivement spéculé sur les actifs agricoles et alimentaires partout dans le monde.

Après ce début de «financiarisation» de la chaîne alimentaire industrielle, ces instituts financiers ont afflué plus récemment vers l'agroalimentaire mondial. Ils y détiennent d'importantes «participations horizontales» et exercent ainsi une influence croissante sur les leviers du pouvoir des entreprises de l'agroalimentaire et l'agriculture.

Imbriqués les uns dans les autres, de nouveaux oligopoles apparaissent au sein desquels des sociétés qui sont censées être en concurrence les unes avec les autres ne le sont plus tout à fait, puisqu'elles ont des propriétaires communs. Par exemple, les trois plus grandes compagnies de gestion d'actifs – State Street, Vanguard et Black Rock – contrôlaient en 2022 à elles seules plus de 20% des actions institutionnelles de Pepsico, Tyson, ADM, Corteva, Mosaic ou Kroger. Cet actionnariat horizontal sur des marchés concentrés favorise des pratiques anticoncurrentielles.

### Contrôler le marché grâce au numérique

Lors de la fusion Bayer-Monsanto, beaucoup d'observateurs n'ont pas compris qu'un facteur décisif du rachat de Monsanto par Bayer avait été clairement l'avance technologique de Monsanto dans l'agriculture numérique.

Monsanto avait eu auparavant une politique très agressive d'achats d'entreprises de technologie GPS, de nuage informatique, de logiciels de gestion agricole. L'acquisition en 2013 de Climate Corporation pour un milliard d'euros lui avait permis d'être en pointe par rapport à ses concurrents.

Chaque secteur de la chaîne alimentaire industrielle est en train de se transformer en entreprise numérique. Plus une firme peut accumuler de données pour comprendre le système alimentaire, plus elle sera en mesure de se défendre contre les compétiteurs et d'augmenter ses profits.

En fait, les plateformes numériques incitent non seulement à une plus grande concentration, mais l'exigent, car aucune entreprise, à quel niveau que ce soit, ne peut prendre le risque de laisser les autres prendre le contrôle d'un plus grand nombre d'informations. Par conséquent, la tendance à l'intégration verticale tout au long de la chaîne de production alimentaire industrielle augmente.

**Les plateformes numériques incitent [...] à une plus grande concentration, [...] pour garder le contrôle du plus grand nombre d'informations**

Par exemple, les géants de l'agriculture tels que Bayer, Deere, Corteva, Syngenta et Nutrien sont en train de restructurer l'ensemble de leurs activités autour des Plateformes géantes de Données Numériques (Big Data). La plateforme numérique «Field View» de Bayer, par exemple, extrait 87,5 milliards de points de données à partir de 78,2 millions d'hectares de terres agricoles dans 23 pays et les achemine vers les serveurs du nuage numérique (cloud) de Microsoft et d'Amazon. Deere, la plus grande entreprise de machines agricoles au monde, emploie désormais plus d'ingénieurs dans le domaine des logiciels que d'ingénieurs en mécanique.

Les données extraites par les technologies numériques sont désormais elles-mêmes une marchandise: la chaîne alimentaire industrielle s'appuie sur les Géants des Données Numériques (Big Data) pour cultiver, traiter, commercialiser, suivre, vendre et transporter ses produits.

### Ce n'est qu'un début...

Ces dernières décennies ont été marquées par une augmentation massive de l'accapement des terres par les firmes de capital-risque. Et

ce n'est qu'un début. En effet, la concentration industrielle et les puissantes plateformes technologiques et numériques vont permettre aux agrimanagers de couvrir encore plus d'hectares et entraîner une augmentation de la taille et une concentration des exploitations. Elles menacent aussi de réduire toujours plus la liberté de choix des agriculteurs et leur capacité à exercer leur métier avec le risque d'arriver au «guichet unique» où l'agriculteur devra acheter le kit tracteur / appareillage / logiciels / pesticides / engrais / semences GM...

Mais cette évolution n'est pas inévitable. Comme le note Jan Cees Bon sur le site Future Farming: «Les grandes banques de données pourraient vraisemblablement être très utiles pour des pratiques agricoles non industrielles, mais actuellement les grandes banques de données et les outils d'analyse des données sont formatés par les grandes entreprises de l'agrobusiness pour une agriculture industrialisée.»

### Un choix: lutter

Aujourd'hui encore, la majorité de la population mondiale est nourrie par les trois milliards de producteurs indigènes et paysans du monde - ruraux et urbains, pêcheurs et bergers. Il créent et conservent également la majeure partie de la biodiversité mondiale, meilleure défense de l'humanité contre les changements climatiques. Partout dans le monde, des collectifs citoyens et paysans luttent pour maintenir cette agriculture nourricière, empêcher l'accapement des terres ou la déréglementation des OGM.

Tout comme de nombreux groupes citoyens exigent de désinvestir des énergies fossiles, il est temps de désinvestir aussi la chaîne alimentaire industrielle et d'y éliminer tout soutien financier. Remplaçons «concentration, financiarisation et numérisation» par souveraineté alimentaire, justice sociale et agroécologie. Personne ne dit que ce sera facile, mais nous n'avons qu'un choix: lutter ■



### \* Cet article regroupe le condensé de trois sources:

- deux dossiers de l'ETC Group disponibles en anglais et espagnol.

Food Barons 2022 <https://etcgroup.org/content/food-barons-2022>.

Traduction partielle en français: <http://amisdelaterre40.fr/spip/spip.php?article946>. Blocking The Chain: <https://etcgroup.org/content/blocking-chain>

- un dossier des Amis de la Terre International, Sum Of Us et Open Markets en français, Fusion Bayer Monsanto: numérisation, concentration, monopole et contrôle [http://amisdelaterre40.fr/spip/IMG/pdf/bayer\\_monsanto\\_trad.pdf](http://amisdelaterre40.fr/spip/IMG/pdf/bayer_monsanto_trad.pdf)

# Artificialisation des sols : le vivant en danger

■ **L'artificialisation concernerait près de 30 000 hectares en France chaque année, principalement des terres agricoles et des espaces naturels. Les impacts sont lourds et de long terme sur l'activité des sols, la biodiversité, donc sur l'ensemble du vivant.**

Par Ronan de Kérembrun

**S**elon le Code de l'urbanisme, l'artificialisation consiste à « altérer durablement » les fonctions écologiques d'un sol, c'est-à-dire sa capacité à nourrir les êtres vivants, animaux et végétaux, à retenir ou laisser passer l'eau ; le stockage, le recyclage et la transformation des matières organiques ; sa fertilité et sa capacité à faire pousser de nouvelles plantes ; le filtrage et la dégradation des polluants.

En France, trois facteurs principaux sont à l'origine des milliers d'hectares d'espaces agricoles, naturels, forestiers victimes de bétonisation chaque année : la construction de logements (plus de 65 % de l'artificialisation) ; la construction d'infrastructures de transport (routes, autoroutes, échangeurs, parkings, voies ferrées, aéroports) ;

les activités économiques (zones d'activités industrielles ou artisanales, centres commerciaux, entrepôts...)

La France artificialise au-dessus de la moyenne européenne. Parmi les zones les plus touchées : les littoraux atlantique et méditerranéen, ainsi que les abords des villes (20 % des communes françaises consomment 81,7 % de l'espace).

## Le fléau du « e-commerce »

Le commerce par internet nécessite toujours plus d'immenses entrepôts. Les surfaces ainsi artificialisées atteindraient une centaine d'hectares par an. Le chiffre peut paraître faible, mais c'est sans compter que cette activité engendre

d'importants flux de camions, ce qui entraîne la construction de nouvelles routes, donc de nouvelles artificialisations et de nouvelles nuisances. Le e-commerce est d'ailleurs également l'une des causes de la vacance commerciale des centres-villes. Enfin, cette activité est avantagée par rapport au commerce traditionnel, puisqu'elle bénéficie d'un régime fiscal avantageux et n'est pas soumise à autorisation d'exploitation commerciale.

## 280 000 ha d'ici 2030

Si aucune mesure n'est prise en France, 280 000 hectares d'espaces naturels supplémentaires seront artificialisés d'ici 2030 (une superficie

**20 % des communes françaises consomment 81,7 % de l'espace**





supérieure à celle du Luxembourg). France Stratégie suggère par un exercice de modélisation qu'atteindre le «zéro artificialisation nette» dès 2030 nécessiterait de réduire de 70% l'artificialisation brute et de renaturer 5500 hectares de terres artificialisées par an. Les récents objectifs de la Loi Climat et Résilience sont de ce point de vue insuffisants.

### Effondrement de la biodiversité

Selon IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, sous l'égide des Nations-Unies), la modification de l'utilisation de l'espace naturel est la cause la plus importante de l'effondrement de la biodiversité. L'humanité détruit ou dégrade de nombreux habitats naturels d'espèces sauvages. Les exploitations agricoles et forestières intensives, les zones urbaines, mais aussi les infrastructures de transport constituent autant de barrières pour quantité d'espèces animales. Les aménagements réalisés pour prétendument réduire cet impact sont rarement bénéfiques : les variétés plantées dans les espaces verts ou dans certaines opérations de renaturation sont en réalité le plus souvent ornementales.

**La poursuite jusqu'en 2050 des tendances actuelles en matière d'artificialisation des terres conduirait à des déstockages de carbone tels que cela réduirait à néant tous les efforts climatiques de la France**

### Impact sur la crise climatique

Les sols, grâce aux organismes qui y vivent, retiennent d'importantes quantités de carbone. On estime que, sous condition d'être en bonne santé, ils peuvent en stocker trois fois plus que l'atmosphère et la végétation. Et pourtant... la poursuite jusqu'en 2050 des tendances actuelles en matière d'artificialisation des terres conduirait à des déstockages de carbone tels que cela réduirait à néant tous les efforts climatiques de la France<sup>1</sup>. L'imperméabilisation des sols augmente le risque d'inondations en réduisant les possibilités d'infiltration de l'eau et l'évapotranspiration. En ville, la réduction de la végétalisation augmente la température ambiante et le phénomène des îlots de chaleur.

L'artificialisation augmente également la pollution des sols par les activités industrielles ou minières, sans oublier les effets désastreux de l'agriculture intensive. Elle accroît également la pollution lumineuse à laquelle est soumis 85% du territoire, alors que la biodiversité est majoritairement



© Phtoboy

nocturne. Enfin, elle multiplie les pollutions dues au trafic routier : pollution atmosphérique, mais aussi pollution des eaux par le ruissellement (gaz d'échappement, fuites d'huiles et carburants, particules d'usure des pneumatiques).

### Et la souveraineté alimentaire alors ?

L'urbanisation sur le territoire français se fait à 70% au détriment des terres de très bonne qualité. Près de 7% des terres agricoles ont déjà disparu ces trente dernières années, ce qui rend problématique notre souveraineté alimentaire. Un enjeu d'autant plus indispensable si on le corréle au nombre de paysans qui diminue chaque année de manière affolante face à un autre défi futur : que la nourriture produite dans l'Hexagone continue à provenir des champs et non, comme certains le souhaiteraient, des laboratoires.

### Besoin de nouveaux logements ?

La construction d'habitations constitue le principal motif d'artificialisation. A-t-on réellement besoin de construire à ce point ? La population augmente (plus de 50% en un demi-siècle), mais depuis cinquante ans, l'artificialisation augmente quatre fois plus vite, et le cinquième des surfaces concernées se situe dans des communes dont la population diminue... L'artificialisation n'est donc pas le résultat naturel de l'évolution de la population, mais bel et bien le fruit de décisions politiques.

On construit de plus en plus de résidences secondaires et de pavillons loin du centre-ville. On augmente ainsi considérablement les trajets quotidiens, le plus souvent effectués en voiture, d'où une augmentation des dépenses et des émissions de gaz à effet de serre.

▼ *Les grandes installations photovoltaïques, à défaut de laisser les terres potentiellement cultivables, devraient a minima être pensées et construites pour permettre aux animaux d'élevage de pâturer*



© Unsplash

## Comment stopper le processus ?

La loi Climat et Résilience fixe l'objectif de réduire par deux le rythme d'artificialisation des sols en France d'ici 2030. Elle devrait théoriquement être supprimée à horizon 2050. Nous sommes encore très loin des objectifs proposés. Pourtant, les leviers d'actions sont multiples !

Dans ce cadre, la démarche «Zéro Artificialisation Nette» (voir encadré) a pour but de réduire au maximum l'extension des villes en limitant

les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et en compensant par une éventuelle «renaturation»<sup>2</sup>.

Il s'agirait également de stopper les projets inutiles (centres commerciaux géants, extensions d'aéroports, projets autoroutiers superflus), rendre les documents d'urbanisme plus réalistes, ceux-ci étant trop souvent basés sur une augmentation démographique surévaluée, ce qui induit un surdimensionnement des besoins en équipement et en foncier. L'idéal serait de densifier l'habitat sans compromettre la qualité de vie. On imagine généralement la densification de l'habitat sous forme d'accumulation de tours. Or, la forme d'habitat la plus dense de France est le bâtiment haussmannien (ces immeubles en pierre de taille bordant les grands boulevards parisiens) considéré comme un habitat bourgeois riche... Il est souvent possible d'ajouter un ou deux étages à l'existant, comme de densifier et limiter les activités économiques hors la ville.

Autre levier, utiliser la loi et la fiscalité : il est actuellement moins coûteux de construire sur des terres agricoles que de reconstruire «la ville sur la ville».

Une autre possibilité consisterait également à jouer sur la taxe d'aménagement et les taxes foncières, à rétablir le «versement pour sous densité», supprimé en 2021, ainsi que la taxe sur les terrains nus devenus constructibles et celle sur les friches commerciales...

D'autre part, il est primordial de donner aux collectivités les moyens de favoriser la densification, de planifier la sobriété et d'orienter les aides de l'État pour renforcer ce type d'opérations. Cela

passé aussi par le fait de changer l'imaginaire du «pavillon de banlieue» auprès des habitants et des professionnels de l'immobilier.

Enfin, et surtout, il s'agit d'améliorer la connaissance des sols pour mieux les protéger : le sol est l'un des rares milieux naturels à ne faire l'objet d'aucune protection juridique dédiée, alors que de nombreuses pressions s'exercent sur lui ■

### Notes

Cet article tente de résumer un dossier publié par FNE (France Nature Environnement).

Le document original est consultable ici : <https://fne.asso.fr/dossiers/artificialisation-des-terres-enjeux-et-solutions>

1- Selon l'EFESE (l'Évaluation Française des Écosystèmes et des Services Écosystémiques) : organisme qui a pour mission de renforcer la prise en compte de la biodiversité et de ses multiples valeurs dans les politiques publiques et les décisions privées en France.

2- Le Réseau pour la transition énergétique (CLER) propose un document reprenant cinq ressources pour atteindre l'objectif ZAN : [https://cler.org/zero-artificialisation-nette-5-ressources/?fbclid=IwAR0oGF0d5urH-nHP1nMwCMiMQy96U\\_FFQpY07GDrYg1UnbauWhnizUiT9aw](https://cler.org/zero-artificialisation-nette-5-ressources/?fbclid=IwAR0oGF0d5urH-nHP1nMwCMiMQy96U_FFQpY07GDrYg1UnbauWhnizUiT9aw)



© Barny, Ebo-Pixabay



© Kati-Pixabay

## Zéro artificialisation des sols : deux ans déjà et toujours rien !

La loi Climat et Résilience a été promulguée le 24 août 2021, il y a presque deux ans. Son article 191, réputé tendre vers «zéro artificialisation nette» des sols (ZAN) et prévoyant de diviser par deux l'artificialisation d'ici 2031 par rapport à la décennie précédente, n'a toujours pas vu le moindre début d'application.

Il y a pourtant urgence, car, comme on l'a vu dans l'article ci-contre, l'étalement urbain est synonyme d'accaparement de terres agricoles, de perte de biodiversité, d'imperméabilisation des sols. Notre autonomie alimentaire est en cause, mais aussi le climat, et peut-être même l'existence du vivant sur cette planète. Autrement dit, notre survie et plus encore celle de nos successeurs.

La fronde contre le ZAN est menée par des sociologues qui rappellent que l'accession à la maison individuelle reste le rêve de la «classe moyenne», par des urbanistes qui pointent des incohérences dans des décrets d'application (exemples : carrières jugées «espace naturel», espaces verts urbains assimilés au bâti parce que citadins...), et surtout par de nombreux élus qui craignent de ne plus pouvoir construire selon leurs vœux.

Les craintes de ces derniers sont mises en avant, notamment par l'Association des maires de France (AMF) et par le Sénat, qui cherchent à reporter l'application du ZAN, à commencer par l'obligation de son introduction dans les documents d'urbanismes régionaux et communaux (SRADDET, SCOT, PLU). Nombre d'élus avancent que, si l'on veut faire accepter le ZAN, il faut lâcher du lest. Ne risque-t-on pas de vider la loi de sa substance, pourtant déjà minimale ? Il est vrai que les élus, ici à travers l'AMF ou le Sénat, ont d'énormes difficultés à envisager le long terme : le court terme, c'est-à-dire celui des échéances électorales, reste trop souvent leur mode de pensée.

Pendant ce temps, le climat poursuit son réchauffement. Le monde politique, qui soutenait l'idée d'une limite infranchissable à + 2,5°, nous engage maintenant à nous préparer à une hausse moyenne de quatre degrés. Comme le faisait remarquer le journal *Libération* «une chose est sûre, à ce train de sénateur, la transition écologique n'est pas prête d'atterrir» dans les territoires». Quelqu'un a dit «irresponsables» ?...



© Unsplash

# STOP à l'hémorragie des paysans !

■ La France importe deux fois plus de denrées alimentaires que dans les années 2000 et la population agricole est passée de 1,6 million d'agriculteurs en 1982 à environ 400 000 en 2019. En 2030, un agriculteur sur deux sera en âge de prendre sa retraite: alors, comment faire pour que toutes ces terres reviennent dans le giron d'un modèle agricole paysan, sain, vivant, indépendant, inspirant ?

Par Isabelle Faure, texte et photos

J'ai vu mon petit village du sud de la France se dépeupler de ses éleveurs (cinq troupeaux en 1980, aucun aujourd'hui) et de ses agriculteurs qui donnaient régulièrement aux familles nombreuses du village les courgettes ou les asperges abîmées. Il y a peu, quelques terres avec une vieille ruine ont été vendues à très bas prix et personne n'en a rien su. De quoi provoquer la colère de jeunes locaux qui auraient souhaité s'installer.

Les données sur la propriété des terres agricoles restent insuffisantes, les transactions foncières sont opaques et ne profitent pas toujours ni aux habitants du coin ni à la commune. Pour changer les mentalités, les politiques peuvent et doivent agir.

## La spéculation sur les terres

Lucile Leclair\*, dans sa passionnante enquête — *Hold-up sur la terre*<sup>1</sup> — met en garde contre l'accaparement des terres par les multinationales. Après s'être emparés de la distribution, elles s'intéressent désormais à la production agricole. Elles innovent «vertement», certaines pensent même à créer des fermes autour des hypermarchés. «Manger bio et local, c'est l'idéal» disent certaines campagnes de promotion de la bio, alors pourquoi pas ?

Comment ces sociétés font-elles pour passer au travers des mailles du filet de la SAFER, société d'aménagement foncier et d'établissement rural créée en 1960 par le ministre de l'Agriculture de l'époque, Edgard Pisani, chargée d'accompagner les agriculteurs pour que les terres restent aux agriculteurs ? Lucile Leclair explique très bien l'opacité et le tour de passe-passe opéré lors de ces transactions. En 2021, l'État demande donc aux Safer de réguler ce marché des parts de société dans les propriétés agricoles qui entraîne

## Extrait

« Les grandes entreprises ont recours à des stratégies que les politiques peinent à

contrer. Un exemple l'illustre. Il fit le tour de la presse. Dans un coin paisible de L'Indre, à 250 km au sud de Paris, les céréales s'étendent à perte de vue. Les bois contournent Châtillon-sur-Loire, donnant au village l'aspect d'une spacieuse clairière. Le 13 avril 2016, *Le Berry républicain* annonçait : « Les Chinois ont débarqué » [...] La société Reward, leader du secteur agroalimentaire de l'empire du Milieu, venait d'acquérir incognito — c'est-à-dire sans passer par la Safer — 1 700 hectares, une surface égale à 2 400 terrains de football. Le but ? Produire elle-même ses céréales pour approvisionner sa chaîne de boulangerie en Chine. Ce genre d'histoire fait bondir Emmanuel Hiest, le président de la Fédération nationale des Safer : « Comment peut-on accepter ça ? ». À leur création, il était prévu que les Safer arbitrent le marché foncier, pas le marché des entreprises. Mais en 60 ans, les fermes ont changé. Plus grandes, plus spécialisées, plus modernes, plus diverses, elles ont vu leurs formes juridiques évoluer, et aujourd'hui de plus en plus ont le statut d'une entreprise classique. Les Safer, elles, sont restées sur un modèle ancien et ne peuvent intervenir lors d'une vente de société qu'en cas de cession totale des parts. Dès lors, la manœuvre est simple : « il suffit d'acquérir moins de 100 % du capital d'une société agricole pour la contrôler, mais sans être soumis au droit de préemption ». Emmanuel Hiest revient à l'exemple de Reward : « Dans les années 2010, un couple d'agriculteurs, après avoir travaillé pendant 50 ans, se préparait à prendre sa retraite. Reward a proposé d'acheter la ferme. Comment ? Par le rachat progressif du capital de l'entreprise agricole. Les agriculteurs et le géant industriel sont tombés d'accord. Reward est devenu leur associé. Il a racheté la majorité des parts, puis la totalité ». La vente apparut comme un simple changement d'associé, indétectable de l'extérieur. »

Comment ces sociétés font-elles pour passer au travers des mailles du filet de la SAFER ?

aussi le problème des travailleurs-salariés de la terre: les paysans ne sont plus des paysans: ils deviennent des sous-traitants salariés et perdent toute autonomie. Mais comment vont-elles s'y prendre ? Les Safer ont-elles toujours les moyens d'exécuter correctement leur mission ?





### La Safer n'est plus d'intérêt général

Véritable innovation juridique, institution unique au monde créée par les agriculteurs pour les agriculteurs afin de réguler le marché des terres et permettre par exemple d'agrandir une propriété trop petite, la Safer est financée en 1960 par des fonds publics. Cette société anonyme sans but lucratif, chargée de missions de service public, dirigée par un conseil d'administration composé de professionnels fonctionne avec des capitaux publics. Elle est placée sous le contrôle de deux commissaires du gouvernement (ministères de l'Agriculture et des Finances) avec une zone d'action régionale sous forme pluridépartementale<sup>2</sup>. Chaque transaction sur des terres est obligatoire-

ment signalée, dès le compromis de vente, par le notaire à la Safer locale qui dispose alors d'un droit de préemption pour donner la priorité aux jeunes agriculteurs et peut même imposer un prix d'achat inférieur pour limiter la spéculation. Suite de Hold-up sur la terre à propos des Safer : «En 2014, un rapport de la Cour des comptes témoigna de l'affaiblissement de leur activité. Les magistrats n'y allaient pas de main morte. Leur rapport s'intitulait : Les Dérives d'un outil de politique d'aménagement agricole et rural. Ce qui était reproché aux Safer : elles n'installent plus suffisamment de jeunes agriculteurs. Lorsqu'elles revendent et transmettent des biens ruraux, elles se limitent parfois à un simple travail "d'agent immobilier" qui aurait perdu de vue sa mission publique. Dans sa réponse au rapport, le président des Safer rappela le fondement de ce qu'il reconnaissait être une "réelle fragilité" : "la question qui est toujours posée, et qui à ce jour n'a pas reçu de réponse satisfaisante, est bien celle du mode de financement de la mission de service public des Safer" qui étaient "initialement abondées par des subventions de l'État, rappela-

« Aujourd'hui, 90%  
du budget des  
SAFER viennent des  
commissions qu'elles  
touchent sur les ventes »

t-il. À la mise en place des Safer en 1960, 80% de leur budget reposait sur des fonds publics. Mais ces subventions de l'État n'ont cessé de fondre et depuis 2017, l'État ne finance plus du tout les Safer, sauf en Outre-mer. Le peu d'argent public qui reste – 2% du budget en moyenne – provient essentiellement des régions. Aujourd'hui, 90% du budget des Safer viennent des commissions qu'elles touchent sur les ventes».

Sarah<sup>3</sup> a connu la Safer de sa région alors qu'elle s'apprêtait à signer avec un propriétaire l'achat d'une petite ferme de 22 ha de bonnes terres pour y installer son fils jeune agriculteur ; la veille de la signature, la Safer fit préemption et en revendit une bonne partie à l'agriculteur voisin, déjà lui-même propriétaire de plus de 100 hectares : la Safer fit donc deux transactions et la remise en sol vivant des 7 ha de petites parcelles qui furent "abandonnées" à Sarah et son fils demanda beaucoup de temps et d'énergie.

Dans le sud de la France, où la pression immobilière est forte, la Safer n'est pas bien vue : on entend des histoires de propriétés parties entre les mains d'acheteurs suisses ou hollandais parce qu'elle n'a pas défendu le projet local – non viable à ses yeux – d'un agriculteur.

### Faire de la terre un bien commun ?

Le monde paysan est plutôt "taiseux", voire fier, en tout cas, l'ancien monde paysan : quand on vit à la campagne, on le remarque. Il est quelquefois triste, voire désespérant de constater que l'accès à la terre est si difficile pour certains jeunes voulant prendre la relève...

Pour que l'avenir soit plus doux aux jeunes générations, une solution : le partage ! Celui des moyens de production, de l'achat des terres, du travail, des savoirs et surtout, des savoir-faire. Il est urgent de promouvoir l'intérêt collectif, d'imaginer un autre avenir, fondé sur l'écologie, la liberté des paysans, et une maîtrise de la terre au service de l'intérêt général.

Terre de Liens parle de "propriété foncière responsable"<sup>4</sup>, Nature & Progrès de système participatif de garantie, La Confédération paysanne a un slogan : "3 p'tites fermes valent mieux qu'une grande" : et nous, que pouvons-nous faire ? ■

\* *Passionnée par les questions agricoles, Lucile Leclair est journaliste à La Voix du Nord. Elle a notamment publié chez le même éditeur Les Néo-Paysans (avec Gaspard d'Allens) et Pandémies, une production industrielle.*

### Notes :

1- *Hold-up sur la terre*, de Lucile Leclair, aux éditions Le Seuil-Reporterre, 2022.

2- [www.safer.fr](http://www.safer.fr)

3- Les prénoms ont été changés

4- [https://terredeliens.org/documents/686/RAPPORT\\_LA\\_PROPRIETE\\_DES\\_TERRES\\_AGRICOLES\\_EN\\_FRANCE.pdf](https://terredeliens.org/documents/686/RAPPORT_LA_PROPRIETE_DES_TERRES_AGRICOLES_EN_FRANCE.pdf)



# Repenser l'accès à la terre : un levier pour l'installation !



■ Laisser la terre aux mains de grands groupes et de grands propriétaires revient à long terme à leur donner les clés de notre sort à tous. En favorisant l'accès à la terre, on peut stopper l'hémorragie des paysans, et ainsi œuvrer à l'émergence d'un autre modèle agricole.

## Par Terre de Liens

**F**ace à la vague de départs à la retraite, la question de l'installation d'une nouvelle génération de paysans est remontée en haut de l'agenda politique. S'il est urgent de faciliter l'accès à la terre des nouveaux agriculteurs, en soutenant notamment les initiatives non lucratives de portage foncier, il est tout aussi impératif d'agir auprès des propriétaires fonciers, largement absents du débat public, alors qu'ils conservent un pouvoir d'orientation majeur sur les terres agricoles. Comment inciter les propriétaires à conserver l'usage agricole de leurs terres, tandis que des perspectives de rente plus élevée s'offrent à eux ? Comment les amener à privilégier l'installation de nouveaux agriculteurs, dans le respect de l'autonomie au travail garantie par le statut du fermage ?

## Des enjeux collectifs

Les terres agricoles sont au cœur d'enjeux collectifs qui dépassent les limites de la propriété individuelle : alimentation, santé, emploi, climat et biodiversité. Pour parler aux propriétaires fonciers, encore faut-il les connaître. La propriété des terres agricoles françaises est, sinon un tabou, au moins un non-dit : la dernière étude du ministère de l'Agriculture date de 30 ans et le registre des propriétaires est confidentiel. Pourtant, on observe sur le terrain des évolutions structurelles significatives : des sociétés agricoles à capital ouvert acquièrent des terres sur le marché foncier. Par ce biais, des investisseurs non agricoles prennent le contrôle de terres en contournant les mécanismes créés pour lutter contre la spéculation et la concentration foncière.

Pour Terre de Liens, plusieurs leviers doivent être activés. Il s'agit premièrement d'assurer la transparence sur la propriété et l'usage des terres agricoles avec un observatoire permet-

tant de caractériser précisément la structure de la propriété et l'usage des terres agricoles en France, ainsi que de mesurer les évolutions en cours. Il faudrait également garantir l'accès

**Inciter les propriétaires fonciers à maintenir la vocation agricole de leurs terres**

aux données pour la recherche, les organes en charge de la régulation foncière, les partenaires locaux impliqués et les ONG. Deuxièmement, inciter les propriétaires fonciers à maintenir la vocation agricole de leurs terres en supprimant les plus-values foncières réalisées en cas de changement d'usage, en renforçant l'application des sanctions en cas de non-respect des décisions prises par les instances de régulation (Safer pour les ventes de terres et commission départementale d'orientation agricole (CDOA) pour les autorisations d'exploiter).

Autre enjeu de taille, renforcer la régulation des transferts de parts sociales (loi Sempastous). Comment ? En alignant le seuil de déclenchement du contrôle des transferts de parts sociales sur le seuil d'agrandissement excessif, défini dans les schémas directeurs régionaux des exploitations agricoles (SDREA), soumettre l'ensemble des cessions de parts de société contrôlant des terres à autorisation administrative. Autre impératif, abroger la mesure prévoyant de donner l'autorisation de cession à défaut de réponse de l'administration et s'assurer que les mesures compensatoires font revenir les surfaces en dessous du seuil d'agrandis-

sement excessif. Il s'agira enfin d'améliorer la transparence en permettant aux Safer d'identifier les bénéficiaires effectifs de sociétés et les surfaces agricoles qu'ils contrôlent.

## Participation de tous aux instances de régulation

Faciliter l'accès à l'installation passera également par le développement d'une gouvernance démocratique et transparente des terres agricoles. Par quels moyens ? En fixant un cadre commun aux SDREA (Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles) pour définir des critères objectifs d'orientation des terres agricoles qui répondent mieux aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux de l'agriculture et de l'alimentation, tels qu'ils sont inscrits dans l'article 1 du Code rural et qui s'appliquent aux différents marchés d'accès à la terre ; Il s'agira également d'harmoniser la régulation foncière articulant les instances de régulation (Safer et CDOA), en soumettant à autorisation administrative tous les projets de location, de vente de terres agricoles et de vente de parts de société disposant de droits d'usage de terres agricoles. Enfin, il est indispensable de pouvoir garantir la participation effective aux instances de régulation des représentants des syndicats agricoles, des élus du territoire et des organisations citoyennes et environnementales, sous le contrôle du représentant de l'État, sans oublier la transparence des débats et des décisions vis-à-vis du grand public. Toutes ces recommandations doivent permettre de préserver et partager la terre, mais aussi d'orienter le cadre européen au service d'une meilleure gouvernance foncière ■

## CONTACT

<https://terredeliens.org/>

# Un Forum des luttes pour la terre et les ressources naturelles

■ Il faut changer les politiques publiques et les régulations pour stopper l'accaparement des terres. L'avenir doit être fondé sur les usages paysans et communautaires des ressources naturelles!

Par Mathieu Perdriault, coordinateur d'AGTER

« Le premier outil de travail des paysans et des paysannes, c'est la terre. Or, rarement les États protègent spontanément les droits des paysans sur leurs terres. Ce qui fait de nous l'un des groupes les plus vulnérables aux violations de droits fondamentaux. Les grands accaparements qui ont suivi la crise alimentaire de 2008 nous ont fait comprendre l'enjeu de nous organiser et lutter à l'échelle mondiale pour préserver et sécuriser nos droits. »

Voilà comment Ibrahim Coulibaly résume les raisons de l'engagement du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA), dont il est le Président, dans le processus du Forum des luttes pour la terre et les ressources naturelles (FLT). Et d'ajouter: « Les mouvements paysans seuls ne pourront pas gagner cette lutte. C'est pourquoi nous avons besoin d'alliances larges ».

En 2016, les organisations à l'initiative du FLT avaient pris la mesure de la force politique à constituer. Elles avaient réuni autour d'elles, à l'occasion du Forum mondial sur l'accès à la terre<sup>1</sup>, des représentants de gouvernements et de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation. Ils avaient analysé ensemble l'évolution de la situation depuis la dernière conférence internationale où les États s'étaient engagés à traiter le problème de l'accès à la terre<sup>2</sup>. L'examen des dix années écoulées a

« Les mouvements paysans seuls ne pourront pas gagner cette lutte. C'est pourquoi nous avons besoin d'alliances larges »



▲ Caravane pour le droit à la terre, à l'eau et à l'agroécologie en Afrique de l'Ouest

mis en évidence que les déclarations des «représentants» des peuples n'avaient été que pures incantations. L'accaparement des terres s'était non seulement poursuivi mais aussi accéléré. Les choses ne se sont pas améliorées depuis.

## Des alliances citoyennes campagnes-villes

Devant l'inaction des gouvernements, le ROPPA, Ekta Parishad, CONTAG/COPROFAM<sup>3</sup>, la CGLTE-OA<sup>4</sup>, ECVC<sup>5</sup>, La Via Campesina Afrique de l'Ouest et du Centre, la Confédération paysanne, le Collectif Tany pour la défense des terres malgaches, CERA<sup>6</sup> et AGTER ont décidé d'ouvrir le Forum mondial des luttes pour la terre et les ressources naturelles. Ses débats doivent renforcer les luttes des populations rurales pour la terre et élargir les alliances citoyennes des campagnes jusqu'aux villes.

Les changements qu'il s'agit d'obtenir sont drastiques. Car, bien que les usages agroécologiques paysans et communautaires soient la clef connue pour garantir l'équité et la qualité de vie des humains, les États et les institutions internationales encouragent l'expansion de l'extractivisme capitaliste des ressources naturelles. Extractivisme clairement responsable de la destruction de communautés, de savoirs paysans, et avec eux de modes de production d'une alimentation riche de saveurs et saine. Extractivisme responsable de la destruction des emplois indispensables aux jeunes ruraux et de l'environnement c'est-à-dire du climat, de la biodiversité, des eaux et des

sols<sup>7</sup>. Extractivisme qui soustrait les communs aux humains sous l'apparence d'actions environnementales telles l'offre touristique d'espaces naturels vidés de leurs habitants et autres enclosures métamorphosées en «équivalents CO<sub>2</sub>» qui permettent aux industriels de continuer à polluer.

## Créer des protections efficaces

Il est impératif de créer des protections efficaces des communautés rurales, forestières et de pêcheurs, et de leurs usages des terres et des ressources naturelles, de rétablir les droits fonciers des groupes et des individus évincés, de redistribuer des terres de qualité aux «Sans Terre» dont la force de travail et le savoir-faire agricole sont exploités pour le bénéfice de tiers (propriétaires ou entrepreneurs locataires ou concessionnaires) au lieu de leur apporter, comme ils le pourraient, une bonne qualité de vie. Mais nécessité ne fait pas loi. Il faut donc que ces mesures prennent la dimension d'une obligation politique incontournable faite aux États. Le FLT parviendra-t-il à faire croître l'exigence citoyenne pour qu'ils les instaurent?

Les Sans Terre le savent sans doute plus que tout autres (parce qu'ils souffrent àprement du manque): « La terre a une valeur spirituelle, sociale et économique très profonde », comme le rappelle Ramesh Sharma, Coordinateur national du mouvement Ekta Parishad qui lutte pour l'accès à la terre des Sans Terre et sans abri de plusieurs régions d'Inde. Mais les citoyens? Hormis les ruraux contraints de rejoindre un bidon-

## Combien savent que le changement climatique se joue en grande partie dans les usages qui sont faits des terres et des ressources naturelles ?

ville après la perte de leur terre ou ruinés par la concurrence des productions agricoles ultra-mécanisées (l'accaparement des terres évince aussi indirectement, via les marchés « libéralisés »), peu perçoivent la valeur sociétale de la terre. Il faut pourtant que des voix urbaines s'élèvent aussi pour que « *les institutions internationales comprennent leur situation et leur rendent justice* », comme l'espèrent les Sans Terre d'Ekta Parishad. Les citoyens et les citoyennes ont pris progressivement la mesure du changement climatique. Beaucoup s'engagent et mènent des actions frappantes aux yeux de l'opinion publique pour dénoncer la faiblesse de réaction des gouvernements face à lui. Mais combien savent que le changement climatique se joue pour une très grande part dans les usages qui sont faits des terres et des ressources naturelles et combien il est crucial de préserver et généraliser les usages agroécologiques paysans et communautaires des ressources naturelles ? L'extinction de masse des espèces qui est aussi engagée, d'une gravité semblable pour les humains, semble moins largement perçue. Ses causes ont autant à voir avec la disparition des écosystèmes cultivés paysans et des forêts rasées pour l'implantation des monocultures industrielles.

Le premier cycle de débats thématiques en ligne proposé par le FLT depuis juin 2021 a permis d'échanger les expériences de luttes : celles des Sans Terre et leur connexion avec l'avenir des Communs ; celles pour l'accès sécurisé des



▲ Communautés paysannes indigènes en Bolivie soutenues par CERAI

femmes et des jeunes à la terre et la construction d'instances de gouvernance foncière locales où tous et toutes puissent défendre leurs intérêts qui est celui, difficilement compris comme tel dans de nombreuses sociétés traditionnelles, de leur communauté ; celles pour faire changer les lois et politiques foncières en faveur de l'agriculture paysanne ; et celles pour stopper l'accaparement des terres par les acteurs économiques les plus puissants.

### Visibiliser les luttes

Ces échanges déterminants pour que nos réseaux bâtissent ensemble n'ont pas dépassé le cercle des luttes pour la terre et des chercheurs. Le comité de pilotage du FLT a maintenant pour ambition de réunir physiquement des actrices et acteurs de ces luttes. L'échéance est lointaine : 2026. Mais la construction de l'évènement sera le temps d'une amplification croissante de la visibilité des luttes, de leur renforcement par l'échange de pratiques, de savoir et du rassemblement d'allié.e.s.

Le FLT va partager le contenu de sa proposition afin de réunir toutes les forces qui le voudront. Un comité d'organisation de la rencontre sera formé

avec des organisations autochtones et communautés forestières, de pêcheur.euse.s, d'action contre le changement climatique, de consommateur.rice.s, de recherche...

Des mouvements de femmes en particulier seront invités, car, comme le résume Fanny Métrat de la Confédération paysanne, « *On ne changera pas le modèle agricole sans que les femmes prennent toute la place qui leur est due. Pas de révolution agricole sans féminisme paysan* ». Mazé Morais du Groupe Femmes de la Contag et Coordinatrice de la Marche des Marguerites<sup>8</sup> le rappelle : « *les femmes qui produisent plus de la moitié de l'alimentation dans le monde sont les moins reconnues et ont les droits les plus précaires au sein de la société. La domination masculine s'exerce fortement à travers les régimes de gouvernance du foncier et de l'agriculture* ».

De nombreux concours sont espérés. Que vous soyez déjà engagé.e dans une lutte ou désireux.se de commencer à agir, rejoignez-nous ! ■

### POUR EN SAVOIR PLUS

<https://strugglesforlandforum.net/>

### Notes

- 1- Le FMAT a réuni en Espagne 400 représentant.e.s, d'organisations paysannes, d'éleveur.se.s, de pêcheur.euse.s, de peuples autochtones, de recherche et des membres d'administration, de 70 pays. <https://www.landaccessforum.org>
- 2- Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural, Brésil, 2006.
- 3- Confédération nationale des travailleurs agricoles du Brésil et Confédération des producteurs familiaux du Mercosur élargi.
- 4- Convergence globale des luttes pour la terre, l'eau et les semences paysannes en Afrique de l'Ouest
- 5- Coordination européenne Via Campesina
- 6- Centre d'études rurales et agricoles internationales
- 7- Atteintes à l'environnement causées par la destruction des forêts, l'usage de pesticides et d'engrais de synthèse, d'énergies fossiles, et par l'extraction de ces dernières irrigant l'économie émettrice de gaz à effet de serre.
- 8- La Marche des Marguerites du nom d'une syndicaliste assassinée par des grands propriétaires terriens, réunira des dizaines de milliers d'agricultrices et de travailleuses agricoles à Brasilia les 15-16 août 2023.

▼ Ces femmes, en Inde, portent des manguiers, symboles de l'importance de l'eau, de la forêt et de la terre



©WWV/Ekta Parishad



# No bassaran !

## ou la détermination citoyenne

■ Depuis 2017, le collectif Bassines Non Merci s'oppose à des projets promus par le lobby agro-industriel et le ministère de l'Agriculture. Leur contestation vise à la fois les mégabassines elles-mêmes et le modèle agricole qu'il favorise en privilégiant l'artificialisation des sols et l'accaparement des terres.

Par des adhérent.e.s du groupe N&P Anjou

Les mégabassines sont entrées dans l'actualité par les récentes mobilisations autour du chantier de Sainte Soline. Ces « réserves de substitution » sont pourtant en projet depuis près de huit ans dans la région poitevine. Ces cratères d'en moyenne 10 ha sont creusés et entourés d'une digue pouvant atteindre dix mètres de haut. Ils sont ensuite entièrement plastifiés, puis remplis pendant l'hiver par un pompage massif de la nappe phréatique pour pouvoir arroser l'été malgré les restrictions.

Les mégabassines représentent à la fois une artificialisation des sols, par la destruction et plastification de centaines d'hectares et l'un des moyens d'accaparement des terres et de la ressource en eau. L'extractivisme et la privatisation de l'eau sont réservées à une minorité d'exploitants principalement tournée vers la culture intensive du maïs<sup>1</sup>. Le modèle mégabassines favorise l'agrandissement et la spéculation foncière des terres irriguées au détriment d'une agriculture paysanne et vivrière. Une ultime tentative

de maintenir, quel qu'en soit le coût, l'agriculture polluante dominante contre laquelle N&P porte un projet alternatif.

### Un écosystème menacé

Plus encore que la destruction du modèle paysan, c'est tout l'écosystème du marais poitevin qui est menacé. Depuis les sécheresses historiques des dernières années, des centaines de kilomètres de rivières sont asséchés, les sols s'affaissent de plusieurs dizaines de centimètres, les biotopes sont endommagés, voire détruits, l'eau potable de plus en plus polluée se raréfie.

Les hydrologues contestent le fait même de stocker l'eau en grande quantité à l'air libre au soleil. L'eutrophisation appauvrit considérablement la qualité de l'eau, gaspillée par évaporation après

avoir été pillée. L'eau n'est jamais mieux gardée que dans les sols et les nappes phréatiques.

Enfin, ce modèle, financé à 70 % par l'argent public, véritable hold-up de l'eau, risque de se généraliser. Quatre-vingt-treize de ces mégastructures sont prévues en France dans les prochaines années, dont seize dans le Marais poitevin<sup>2</sup>.

Pour toutes ces raisons, le collectif BNM a contesté sur le plan institutionnel et juridique ces projets. Il a réussi à mobiliser et réunir les habitant.e.s du Marais poitevin, les associations environnementales, des syndicats, les élu.e.s pour dénoncer et lutter contre ces projets. BNM a organisé depuis 2017 des manifestations publiques contre le déploiement des mégabassines. Alors que l'amorce du premier chantier dans les Deux-Sèvres est imminente en 2021, le collectif BNM croise les Soulèvements de la Terre. Cette rencontre va être déterminante pour la lutte. Les mobilisations vont prendre une nouvelle ampleur et monter en puissance.

**[...] Il est urgent de cultiver collectivement les gestes capables d'interrompre le cours de ce désordre planétaire et de prendre soin des collectifs vivants**







© DR

## Une opposition indiscutable et généralisée

En cinq rassemblements<sup>3</sup> (voir encadré), le nombre grandissant de manifestant.e.s, leur détermination sans faille, leur solidarité quant à la diversité des modes d'action, ont montré une opposition indiscutable et généralisée aux projets de mégabassines et au modèle agricole qu'il sous-tend.

En face, l'État et le lobby agroindustriel n'ont rien lâché. Les ministres et les représentants de la FNSEA assèment les contre-vérités, essayant de faire passer les mégabassines pour une solution écologique face au désastre auquel ils ont eux-

mêmes participé. Les préfectures ont démesurément tenté de protéger ces infrastructures, quitte à prendre le risque de tuer pour défendre un monticule de terre.

Nous voyons bien ce que défendent ceux qui nous gouvernent... On mesure dès lors l'urgence de cultiver collectivement les gestes capables d'interrompre le cours de ce désordre planétaire et de prendre soin des collectifs vivants. Que ce soit une chaîne humaine, une pelleuse désarmée, une grille mise à bas... toutes les composantes de cette lutte sont nécessaires et complémentaires ■



© Bertrand Sinssaine

### Notes :

- 1- Importé dans les années 50 via des semences hybrides. Inadapté à nos régions le maïs est maintenu en vie par les intrants chimiques, herbicides et pesticides vendus par sociétés semencières. Il doit être irrigué l'été, contrairement au sorgho ou à la luzerne. Il sert principalement aux élevages intensifs, à l'exportation, et moins de 2% sont transformés en nourriture.
- 2- Ce système de pillage de l'eau via des mégasstructures de réserves a déjà détruit des régions entières du Chili <https://reporterre.net/Au-Chili-les-megabassines-nefastes-depuis-35-ans>
- 3- Vous pouvez retrouver l'historique complet sur le site de BNM. <https://bassinesnonmerci.fr/index.php/historique-de-la-lutte/>
- 4- <https://reporterre.net/Eau-le-gouvernement-ouvre-les-vannes-pour-l-agriculture-intensive>
- 5- 7 hélicoptères et plus de 1 700 forces de l'ordre ont été déployés, un dispositif dont le coût est estimé à plus d'un million d'euros.
- 6- 4000 grenades en deux heures, soit une toutes les deux secondes. Présence de blindés, d'hélicoptères et de quads.



## 21-22 septembre 2021 - MégaBassines Tour

Plusieurs dizaines de tracteurs partent de Nantes pour rejoindre Niort et le Marais poitevin. Ils rejoignent 750 manifestant.e.s à Niort, en même temps que se tient le congrès de la FNSEA. Le convoi repart en direction du chantier à Mauzé sur le Mignon. Les manifestants s'introduisent sur le chantier qui est arrêté pour le reste de la journée. Un tractopelle est mis hors d'état de nuire, malgré la gendarmerie qui tente d'intervenir.

## 6 novembre 2021 - Mauzé-sur-le-Mignon

3 000 manifestant.e.s se retrouvent à Mauzé-sur-le-Mignon malgré les intimidations de la préfecture et de la FNSEA qui organise une contre-manifestation sur la zone interdite par le préfet. Par sa détermination, le cortège réussit à franchir les barrières de gardes mobiles et les grilles de protection du site. La bêche de la bassine de Cram-Chaban est démantelée au cutter, sa pompe démontée.

## 25-26-27 mars 2022 - Printemps Maraîchin

7000 personnes sont rassemblées à la Rothenard pour désarmer la future bassine SEV5 à Épannes, démonter les canalisations et encercler le périmètre sur le site. Le débat sur la question de l'eau est ouvert avec des contre-propositions au Varennes de l'eau 4, copiloté par la FNSEA et l'État. Concomitamment, la Cour administrative d'appel de Bordeaux juge illégales les cinq retenues d'eau de Cram-Chaban et du bassin du Mignon estimant les éléments complémentaires apportés par les irrigants insuffisants pour assurer leur impact limité sur le milieu. Malgré tout, la course au terrassement et au remplissage continue...

## 29-30 octobre 2022 - Sainte Soline - acte I

Malgré ces premiers rassemblements, le coup d'envoi du nouveau chantier de la mégabassine de Sainte-Soline est donné. 10 000 manifestant.e.s tentent de déjouer le dispositif policier. Trois équipes s'élancent dans des directions différentes afin d'atteindre et envahir le chantier. L'équipe rouge pénétrera brièvement à l'intérieur avant d'être refoulée à coup de gaz lacrymogènes et de grenades explosives. Le lendemain, une action de désarmement est effectuée sans encombre. Un des tuyaux d'alimentation de la future bassine est déterré, sectionné et ramené au camp. Ensuite, et malgré la demande de moratoire de BNM, le chantier reprend et la préfecture de la Vienne annonce la construction de trente nouvelles bassines...

## 25/26 mars 2023 - Sainte Soline - acte II

Mobilisation historique : 30 000 personnes présentes malgré les barrages et les interdictions. Encore une fois, trois cortèges se déploient dans l'immense plaine céréalière. 3 200 forces de l'ordre sont concentrées autour du talus de la future bassine. C'est un véritable déferlement d'armes de guerre que les manifestant.e.s subissent dès leur arrivée. La détermination de la première ligne n'a pu qu'ébranler les grilles du chantier.

# Quand la terre se soulève...

## Retour sur la naissance d'un mouvement

**F**in janvier 2021, sur l'ex-ZAD de Notre-Dame-Des-Landes, une centaine de personnes ont répondu à l'appel lancé quelques mois plus tôt. L'assemblée réunie dans l'Ambazada va débattre tout un week-end sur les enjeux liés aux terres agricoles et aux luttes écologiques.

Durant l'année précédente, une dynamique avait été lancée sur ces thèmes. En pleine période de pandémie et de confinement, une campagne d'actions décentralisées «contre la réintoxication du monde»<sup>1</sup> avait rassemblé de nombreux collectifs pour des journées locales d'action à travers toute la France.

Plus tôt, deux mouvements spontanés avaient réveillé la France. Durant trente-trois actes, les gilets jaunes ont revendiqué leur difficulté face à la hausse du coût de la vie et à une gouvernance toujours plus éloignée de leur quotidien. D'un autre côté, la jeunesse se mettait en marche pour réclamer une action urgente en faveur du climat. Les problèmes de fin du mois et de fin du monde se rejoignaient dans des modes de revendication de moins en moins sages. Une répression féroce et une pandémie mondiale vont brutalement mettre toutes ces contestations en pause. Malgré tout, et fort de ces initiatives, les envies furent nombreuses de contrer le retour à la normale et de concrétiser le monde d'après qui nous a été cyniquement vanté pendant la mise à l'arrêt forcé d'une grande partie de l'économie mondiale.

Dans ce contexte, malgré les interdictions de circuler et de se rencontrer, des personnes issues des mouvements autonomes ou de la jeunesse climat, des représentant.e.s de collectifs citoyens, des paysan.e.s parfois confédéré.e.s, se rencontrent dans le bocage de NDDL et vont s'unir dans le mouvement des Soulèvements de la Terre. Elles posent clairement le sujet des terres agricoles et des milieux naturels comme un enjeu majeur d'un monde désirable débarrassé du système économique qui le dévore.

### À qui profite le crime ?

Les termes du débat sont clairs : d'ici dix ans la moitié des agriculteur.ice.s va partir à la retraite. qui va les remplacer ? Avec quelles pratiques agricoles ? Tous les ans, des milliers d'hectares sont artificialisés. Quid de cette destruction des milieux ? À qui profite le crime ? Les menaces sont identifiées, les objectifs ciblés : l'accaparement des terres avec comme acteur principal l'agro-industrie toujours plus glotonne derrière le greenwashing officiel ; l'artificialisation des terres et principalement la bétonisation par les métropoles et l'activisme économique forcené ;

la destruction des milieux vivants et de la biodiversité par la pétrochimie déversant toujours plus d'engrais, d'herbicides et de pesticides...

Comment concrétiser ces volontés ? Constat général sur l'impuissance de simples marches qui doivent désormais s'accompagner d'actions plus ou moins offensives allant d'un blocage de chantier, d'occupations de terres, ou à des actes de «désarmement» qui auraient, plus qu'une portée symbolique, un impact concret.

Printemps 2021. Première saison d'actions pour cibler les projets destructeurs dans toute la France. La cinquième est en cours. À titre d'exemple, contre l'artificialisation, plusieurs sites Lafarge ont été attaqués, une parcelle a été mise en culture contre un projet immobilier à Besançon, des projets autoroutiers ont été ciblés... Contre l'accaparement, une parcelle de vigne a été défrichée pour la sortir de l'emprise des financiers dans le Jura, une autre, propriété du groupe LVMH, a été vendangée sauvagement... Dans la région lyonnaise, les sites de Bayer-Monsanto ont été visés pour agir contre l'industrie polluante complice du modèle agricole dominant.

### 30 000 personnes unies et engagées

La montée en puissance des Soulèvements de la Terre s'est concrétisée autour du combat contre les méga bassines dans le Poitou. La convergence de forces aussi diverses que des syndicats, de paysan.ne.s, d'associations citoyennes, et d'écologistes déterminé.e.s, a montré qu'avec les SDLT, 30 000 personnes pouvaient s'unir et s'engager physiquement contre de tels projets. La prise de conscience est désormais massive. L'État et la FNSEA portent à bout de bras ce système destructeur. La répression sur les manifestants, à Sainte Soline en mars dernier révèle la mainmise



▲ Manifestation contre le projet d'autoroute A 69 entre Castres et Toulouse

de l'agro-industrie sur la politique agricole et leur volonté de ne rien céder.

Dans ce contexte, les SDLT ont été érigés en nouvel ennemi par le ministre de l'Intérieur. Qualifié d'écoterroriste, le mouvement est de nouveau menacé de dissolution<sup>2</sup>. Un mois après la manifestation, la procédure n'a toujours pas été engagée. Bien au contraire, les soutiens se sont multipliés et des groupes locaux ont été créés partout en France avec pour objectif de mieux organiser, ancrer localement et rendre visibles les luttes contre les empoisonneurs du vivant.

Le groupe Anjou a dès janvier 2021 participé aux rencontres qui ont lancé le premier appel des SDLT. Un représentant s'est rendu aux différentes rencontres d'intersaison. Ses membres participent régulièrement aux rendez-vous des différentes saisons et sont actifs dans la création des groupes locaux en Anjou<sup>3</sup>. Nous invitons fortement les adhérents N&P à rejoindre le mouvement et à participer aux prochaines actions ■

### INFOS

<https://lessoulevementsdelaterre.org>

### Notes

1- <https://agir17.noblogs.org/>

2- Une première menace avait été brandie en décembre 2022 à la suite du désarmement d'une cimenterie Lafarge dans les Bouches-du-Rhône

3- Déjà cinq en Anjou, une carte est consultable sur le site des SDLT pour géolocaliser un groupe près de chez vous.

